

## POLITIQUE AGRICOLE

# Proposition de mesures d'économies du Conseil fédéral

Christian Pidoux

**La presse s'en est fait l'écho, le Conseil fédéral propose des mesures d'économies pour 2011 à 2015. L'agriculture serait concernée pour 65 millions. On fermerait le Haras national.**

Les propositions d'économies budgétaires du Conseil fédéral porteront leurs effets, si elles sont acceptées par les Chambres, dès l'année 2011 et sur cinq ans jusqu'en 2015. Plusieurs mesures sont proposées: une réduction des paiements directs généraux de 2 millions sur les années 2011 et 2012, puis de 7 millions pour les années 2013 à 2015; une diminution de l'aide aux exploitations en difficulté de 7 millions par an; une réduction de l'aide à la reconversion professionnelle de 4 millions par an; une baisse du soutien de la Confédération à la sélection animale, végétale et à la vulgarisation de 6,3 millions en 2011, 11,3 millions en 2012, et 16,3 millions par an de 2013 à 2014 (en l'occurrence, il semble qu'Agridea serait fortement touchée par cette mesure); une réduction de la promotion des ventes



Depuis l'an 2000, le Haras national d'Avenches est géré sur la base d'un mandat de prestations que lui confie le Conseil fédéral.

des produits agricoles de 9,8 millions en 2011, 15,8 millions en 2012, 21,8 millions en 2013 et 22,8 millions par an pour

2014 et 2015. Enfin, la fermeture du Haras national en 2011 permettrait une économie de 7 millions. L'ensemble de ces

propositions vont faire l'objet d'un débat politique aux Chambres et sans doute l'objet d'un intense travail de lob-

bysme de la part des organisations agricoles. En principe, la décision finale devra être arrêtée en été 2010, lorsque le

Parlement adoptera le budget 2011 de la Confédération. Voir ci-dessous la réaction de la défense professionnelle.

## Ne pas sacrifier le Haras national suisse

Le Haras national sacrifié sur l'autel des économies budgétaires, c'est ce que propose le Conseil fédéral dans le cadre du programme d'économies annoncé par Hans Rudolph Merz. Une économie de 7 millions de francs est ainsi prévue et pourrait avoir raison d'une structure fondée en 1899 et qui continue de rendre des services essentiels, tant aux professionnels de l'élevage chevalin qu'à l'ensemble des 45 000 détenteurs de chevaux en Suisse.

Le Haras national d'Avenches a suivi l'évolution et s'est adapté aux nouvelles exigences du moment. Depuis l'an 2000, il est géré sur la base d'un mandat de prestations que lui confie le Conseil fédéral. Il fait partie de la division recherche et vulgarisation et le départ de son directeur Pierre-André Poncet laissait entrevoir un rapprochement avec le centre de recherche de Posieux sans que son activité ne soit remise en cause. C'est donc bien une économie dans le budget agricole et plus particulièrement celui de la recherche et de la vulgarisation que le Conseil fédéral propose par cette suppression.

A priori, on pourrait être tenté de croire que cette économie ne touchera que peu ou pas l'agriculture de ce pays, la branche équine étant encore trop souvent considérée comme une activité de loisirs qui ne concerne que très superficiellement le secteur agricole. La réalité est bien différente puisque sur plus de 85 000 équidés (dont 66 000 chevaux)

détenus en Suisse, 85% sont hébergés dans des exploitations agricoles. Ces effectifs ont d'ailleurs progressé de plus de 45% ces quinze dernières années. Les chevaux sont détenus sur l'ensemble du territoire suisse et dans toutes les zones de production.

**Sur plus de 85 000 équidés, 85% sont dans des exploitations agricoles**

L'introduction de la nouvelle Ordonnance sur la protection des animaux impose de nouveaux critères à respecter par les détenteurs et propriétaires de chevaux. Tant la formation que l'adaptation des structures de détention nécessitent l'engagement de spécialistes de ce domaine. Devançant l'introduction des nouvelles dispositions législatives, le haras offre une vaste palette de formation dans les domaines de la détention et de l'utilisation des chevaux.

Ces formations sont généralement bien suivies et contribuent au bien-être des équidés suisses. A l'heure où le peuple est appelé à se prononcer sur l'institution de coûteux avocats pour les animaux à charge des collectivités publiques, cette décision de suppression est incohérente de la part d'un Conseil fédéral qui soutient une action avant que les problèmes de protection des animaux ne soient constatés.

Au niveau économique, les activités équestres génèrent un chiffre d'affaires annuel estimé à 1,6 milliard de francs en Suisse. Ces activités sont proposées avec un effectif chevalin en constante augmentation et qui occupe 10% de la surface agricole utile du pays. La branche de l'élevage chevalin concerne environ 25 000 animaux, dont plus de la moitié sont de la race Franches-Montagnes, seule race indigène. Plus de 10 000 emplois sont directement générés par la filière. Le champ d'investigation pour la recherche dans le domaine équin est donc énorme. Les progrès techniques ne sont possibles qu'avec une recherche efficace et orientée sur les besoins futurs, le haras remplit ici aussi une mission irremplaçable. Le transfert de la recherche du domaine chevalin vers le secteur privé n'est pas envisageable, car insuffisamment lucratif comme dans bien d'autres domaines. Le travail fourni tant au niveau zootechnique que dans les techniques d'élevage profite en priorité à l'agriculture, mais également à l'ensemble de la filière. Renoncer à cette recherche aura des répercussions importantes sur une branche de prestations dont l'évolution est positive ces dernières années.

Le cheval participe au développement rural; dans certaines régions, il en est même un des principaux instruments. La Confédération investit des moyens importants pour la recherche de nouveaux débouchés dans ce domaine, il est

déconcertant que d'un autre côté elle envisage de supprimer une structure nécessaire à un tel développement.

Enfin, le Haras national fournit un précieux soutien à l'élevage chevalin Franches-Montagnes, seule race de chevaux indigène. Cette contribution à la biodiversité ne peut être ignorée en particulier cette année. La mise à disposition de reproducteurs de grande valeur génétique est énormément appréciée des éleveurs et contribue au maintien de la race sur l'ensemble du territoire suisse. Ce système, bien qu'anachronique pour certains, continue de prouver son efficacité. Il rencontre par ailleurs toujours un fervent soutien des éleveurs.

**Un chiffre d'affaires annuel estimé à 1,6 milliard de francs en Suisse**

Après l'abandon du soutien à l'exportation à fin 2009, cette nouvelle diminution des moyens destinés à l'élevage chevalin pourrait remettre en question cette branche de production dans certaines exploitations.

Cette proposition doit être combattue avec vigueur et avec l'engagement de tous les partenaires de l'agriculture et des sympathisants du monde chevalin.

JEAN-PAUL LACHAT, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CHAMBRE JURASSIENNE D'AGRICULTURE

## Politique du n'importe quoi

Le Conseil fédéral veut continuer à économiser. La semaine dernière, il a annoncé dans quels secteurs il entend examiner les dépenses et présenté son programme de consolidation pour les années 2011 et 2012. Ces mesures sont censées améliorer les comptes de la Confédération à hauteur de 2,7 milliards de francs par année jusqu'en 2015. La presse a déjà disséqué les gros morceaux de ces programmes. Mais l'agriculture n'est pas épargnée: de 2011 à 2015, elle devra renoncer chaque année à 65 millions de francs. Auxquels il faut ajouter les 15 millions de francs retirés annuellement au financement de la Loi chocolatière. Ces 65 millions ont beau être composés de passablement de «bricoles», ils n'en produiront pas moins de beaux dégâts. (...) Je ne souhaite pas commenter toutes ces mesures dans ces lignes, mais leurs auteurs n'ont en principe pas encore eu le dernier mot.

### Où est la logique?

Il est particulièrement déplorable que ces économies touchent de manière aussi importante les fonds destinés à la promotion des ventes, qui pourraient être réduits de presque un tiers. Cette mesure est en complète contradiction avec l'objectif du maintien des parts de marché en Suisse et à l'exportation. Or, n'est-ce pas justement le Conseil fédéral qui exige une stratégie de qualité pour l'agriculture? Cette stratégie repose sur trois piliers, dont l'un est, pour reprendre le jargon officiel, une

«offensive sur le marché». Mais je vous le demande, quelle gueule aura donc cette offensive si l'agriculture, au lieu de percevoir davantage d'argent pour la promotion des ventes, doit se contenter de nettement moins? Afin de faire face au libre marché avec l'UE qu'il veut lui imposer, le Conseil fédéral exige de l'agriculture qu'elle renforce ses mesures de promotion, alors qu'il projette de lui couper les vivres. Est-ce là la logique politique du Conseil fédéral?

### En contradiction

Il n'y a pas d'autres mots pour le dire: c'est un antiprogramme conjoncturel pour l'agriculture, qui est dans une large mesure en parfaite contradiction avec l'objectif d'ouverture du marché. C'est une preuve supplémentaire que la politique du Conseil fédéral manque de cohérence entre les différents domaines. Voilà qui confirme une fois de plus la justesse des sévères critiques exprimées par l'USP au début de l'année, lors de sa conférence de presse de rentrée. S'agissant de l'avenir de l'agriculture, le Conseil fédéral n'a pas de stratégie claire, mais tire en permanence à hue et à dia. Chères magistrats et chers magistrats, je vous demande comment les familles paysannes peuvent bien comprendre le fatras que vous leur proposez et développer sur cette base une stratégie d'entreprise appropriée. Il va de soi que j'attends une réponse.

HANSJÖRG WALTER, PRÉSIDENT DE L'UNION SUISSE DES PAYSANS